

---

## Procès-verbal de la Conférence des président-e-s 2015

Conférence des présidentes et présidents de l'Association Cerebral Suisse 2015

---

Date et lieu 13 juin 2015, Conference Centre, Olten

---

Présent-e-s Voir liste des présences

---

Excusé-e-s Nicole Renaud-Zurbriggen, AR Genève  
Prof. Dr. Heinz Beat Winzeler, AR Winterthour  
René Derighetti, AR Tessin  
Marcel Kaiser, CO

---

Début de la  
Conférence 09h38

---

Fin de la Conférence 12h15

---

Procès-verbal Beatrix Huguenin Brunner

---

### Ordre du jour

1. Allocution de bienvenue de Martin Staub (président du Comité central)

---

  2. Procès-verbal du 17 mai 2014

---

  3. Présentation du nouveau directeur

---

  4. Rapport annuel 2014  
Comptes annuels 2014

---

  5. Rapports du secrétariat central et du Comité central

---

  6. Statuts de l'organisation faîtière

---

  7. Rapports des associations régionales

---

  8. Départ et adieux de Josiane Grandjean

---

  - Divers

---

  9. – CP 2016 : le 11 juin 2016  
– Comité central : président, membres

---

  10. Exposé « Les personnes en situation de handicap en 2035 »  
Présentation de l'étude mandatée par la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral et réalisée par le GDI (Gottlieb Duttweiler Institut) (Michael Harr, directeur Fondation Cerebral).
-

## 1. Allocution de bienvenue du président du Comité central, Martin Staub

---

Martin Staub salue les président-e-s des associations régionales, les membres des comités, les directeurs/trices, les membres du Comité central, les collaboratrices de l'organisation faîtière ainsi que les deux traductrices et souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue à Olten.

Il adresse un salut particulier aux nouveaux/elles président-e-s

- Martino Schulthess, AR Argovie
  - Pascale Egloff, AR Zurich (malheureusement empêchée)
- ainsi qu'au nouvel assesseur
- David Unseld, AR Suisse orientale

Martin Staub fait savoir que Michael Harr s'est excusé pour la matinée.

Il remercie les collaboratrices du secrétariat central pour le travail accompli.

Il salue particulièrement Josiane Grandjean qui part à la retraite à partir de demain. Ces dernières semaines, elle a introduit le nouveau directeur dans ses nouvelles fonctions de façon complète et détaillée.

L'invitation a été envoyée dans les délais et l'ordre du jour est approuvé tel quel.

---

## 2. Procès-verbal du 17 mai 2014

---

Cornelia Nater demande pour quelle raison la présente Conférence n'a pas été organisée dans le Jura, comme annoncé dans le dernier procès-verbal. Raison : les nombreuses recherches sur place n'ont pas permis de trouver un lieu approprié qui soit accessible et adapté aux personnes en situation de handicap, ce qui a finalement rendu impossible la réalisation de la CP dans le Jura.

Le procès-verbal est accepté et adopté avec remerciement à son auteure Marijana Martic.

---

## 3. Présentation du nouveau directeur

---

Martin Staub salue chaleureusement le nouveau directeur de l'organisation faîtière Konrad Stokar. Il présente son curriculum vitae et désire savoir quels sont les centres d'intérêt politiques et professionnels de Konrad Stokar. Ce dernier, heureux d'être présent en ce jour, salue l'assemblée. Pendant 14 ans, il a eu l'opportunité d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine de la communication dans le secteur privé, entre autres en tant qu'attaché de presse et responsable de la communication interne. Il peut évaluer les questions relatives au handicap moteur cérébral sous leurs différents aspects car il connaît lui-même, par exemple, la thématique en tant que travailleur du secteur privé. Soutenir les personnes en situation de handicap revêt pour lui une grande importance. Sur le plan privé, Konrad Stokar est cofondateur de la compagnie de danse « Beweggrund » à Berne et dispose d'une longue expérience de la scène. Il se tient à la disposition de toutes et tous et souhaite entretenir un lien étroit avec les associations régionales. Martin Staub lui demande également quelles sont ses premières impressions et quels axes de travail il entend fixer ? Konrad Stokar répond qu'il en est encore au tour d'horizon. Il est certain qu'une Association Cerebral forte est nécessaire. La mobilisation pour 14 000 personnes concernées demande de bon-ne-s collaborateurs/trices, un Comité central effectif et de fortes associations régionales. D'autres priorités découleront de la

---

planification continue. Il remercie Josiane Grandjean pour son soutien sans faille lors de la période d'introduction dans ses nouvelles fonctions. Martin Staub remercie aujourd'hui déjà Konrad Stokar pour son engagement.

---

#### 4. Rapport annuel 2014 et comptes annuels 2014

---

Chaque personne présente a reçu par courrier le rapport annuel 2014 pour information préliminaire.

La vice-présidente Yvonne Hämmig présente les prestations de services. Le rapport annuel démontre que nous fournissons des prestations de services adaptées aux besoins de plus de 6000 membres sur l'ensemble de la Suisse.

- Les cours de vacances et les services de relève pour le week-end ainsi que les visites dans les centres de rencontre sont toujours très demandés.
- Les brefs conseils en ligne sont plus nombreux.
- Nous organisons un congrès pour parents au niveau national. Le thème de l'année dernière était : « C'est ainsi que je veux habiter » avec des revendications pertinentes de la part des personnes concernées. Ensuite, une discussion a eu lieu pour les parents sur le thème « Lâcher prise/ détachement entre les parents et l'enfant en situation de handicap ».
- Le congrès CerAdult pour adultes concernés sur le thème « Psychisch stark – Ich stark – Sackstark » (Psychiquement fort – Moi fort – Inébranlable) a été très bien fréquenté.

Nous investissons aussi dans des prestations de services novatrices.

- PPA : planification personnelle de l'avenir avec et pour les personnes en situation de handicap. Il y a un mois, six animateurs/trices ont terminé leur formation et peuvent désormais animer des cercles de soutien. L'objectif du PPA est d'accompagner la personne concernée, avec ses rêves et ses visions, dans la planification de son avenir, et de formuler, avec elle, des objectifs puis de les mettre progressivement en œuvre.
- L'Association Cerebral Suisse est également présente dans les manifestations nationales telles que la Journée PluSport à Macolin ou le Salon national Swiss Handicap à Lucerne.
- Nous soignons également le réseautage avec les organisations partenaires. Nous nous efforçons d'exercer une influence sur les thèmes sociopolitiques tels que la formation professionnelle des jeunes handicapé-e-s, l'étude sur les services de médiation pour personnes en situation de handicap en rapport avec les abus sexuels et la violation de l'intégrité, le DPI ou l'allocation d'assistance.

Cornelia Nater ajoute qu'au niveau de la politique sociale, l'intégration professionnelle, le marché du travail et le travail avec les jeunes en situation de handicap nécessitent une attention toute particulière. D'autres organisations prennent lentement conscience de l'énorme potentiel de ce domaine et ajustent leurs stratégies. Toutefois, les organisations du domaine du handicap doivent montrer le bon exemple et engager des personnes concernées.

DPI : si vous n'avez pas encore voté alors faites-le. L'Association Cerebral Suisse a décidé de dire NON.

La contribution d'assistance est un thème central. A ce sujet, il existe un groupe de travail au niveau national, au sein duquel Konrad Stokar remplacera Cornelia Nater. Les lacunes à combler sont encore très nombreuses. mais ce ne sera pas le cas avant 2017, l'OFAS étant encore en passe de réaliser une étude basée sur l'observation. Jusqu'à aujourd'hui, il y a eu moins de demandes qu'attendues. Une partie de l'argent n'est pas encore distribuée car, malgré une décision positive, aucune facture n'a encore été reçue. La tendance démontre que les coûts par individu sont plus élevés que prévus en raison du pourcentage important de personnes polyhandicapées qui ont adressé des demandes.

Madeleine Flüeler félicite l'Association Cerebral Suisse pour son super travail. Elle a une question de compréhension à la page 17. En Suisse, on cite 135 jours utilisés et à l'étranger 784 jours. Ne devrait-on pas plutôt parler de « jours de participation » ? Brigitte Jacob explique que les jours utilisés signifient par ex. 10 participant-e-s sur 7 jours représentent 70 jours de vacances.

Josef Odermatt rend compte des comptes annuels 2014, qui se situent à CHF 43 000,- en dessous du budget.

Avant la constitution des provisions	<b>résultat annuel</b> + CHF 713 254,07
Après la provision PPA : projet de CHF 150'000	<b>résultat annuel</b> + CHF 563 254,07

La recette est de quelque CHF 3 000,- inférieure au budget

Le legs nous a fait bénéficier d'un surplus de plus de CHF 563 254,07. Malheureusement, ce legs laisse un petit goût amer. Nous avons conclu une convention avec la Fondation Cerebral qui stipule que nous devons comparer les charges aux produits, qui incluent également les legs. C'est pourquoi, cette année, nous ne pouvons pas calculer avec le montant maximum de CHF 800 000,- mais seulement avec CHF 432 000,-. Les résultats des comptes de l'année 2015 seront donc encore une fois négatifs. L'Assemblée des délégué-e-s votera sur les comptes annuels.

Jeannette Frei pose une question de fond sur les comptes et les pourparlers avec la Fondation. Elle calcule un déficit de CHF 92 '000,-. La Fondation en est-elle consciente ? Elle suggère de poursuivre les négociations à ce sujet avec la Fondation.

Josef Odermatt attire l'attention sur le revenu des titres où il a été possible de réaliser un bon rendement. Mais, il ne faut pas s'attendre à ce que cela se renouvelle chaque année. Nous ne pouvons pas négocier avec la Fondation car nous avons avec elle une convention qui règle le montant des prestations. L'entretien que nous avons déjà mené a eu pour résultat que la Fondation prend le leg en compte dans ses calculs. Les CHF 800'000,- alimentent presque exclusivement les associations régionales.

Martin Staub ajoute que les prestations de l'organisation faïtière n'ont pas d'effets négatifs sur le montant alloué aux associations régionales : la Fondation compense un déficit jusqu'à un montant de CHF 800 000,- et les projets des associations régionales nécessitant de nouvelles dépenses sont indirectement soutenus par l'organisation faïtière ou par la Fondation. Le versement est revu annuellement et compensé.

Madeleine Flüeler remercie pour les explications. Elle considère que le terme « provision planification personnelle de l'avenir » est dangereux. Il n'est pas compréhensible pour une personne extérieure. Cornelia Nater propose : « Projet » planification personnelle de l'avenir. Yvonne Hämmig ajoute que le projet est décrit

---

aux pages 14 et 15. Bruno Perroud demande à voir la répartition de l'argent de la Fondation de manière détaillée, lors de l'AD. Martin Staub accepte cette demande.

Corinne Meyer demande pourquoi les « autres charges de personnel » sont trois fois plus élevées que l'année précédente. Josiane Grandjean explique que la différence découle du recrutement de la nouvelle direction.

Marie Pochon : pourquoi l'organisation faîtière a-t-elle organisé un camp en Suisse?

Josiane Grandjean : les offres de vacances pour les personnes en situation de handicap ont toujours été des offres élargies et réalisées à l'étranger. Cependant, nous avons également un compte pour des vacances en Suisse. Cela nous a permis d'économiser de l'argent que nous avons distribué aux associations régionales.

---

## 5. Rapports du secrétariat central / Comité central

---

Konrad Stokar est heureux de pouvoir donner les informations et remercie Josiane Grandjean pour la préparation.

- Le plan comptable (en allemand) selon les exigences de l'OFAS est prêt. La traduction française est en cours.  
Le plan comptable fait partie du nouveau programme de comptabilité de SelectLine : les personnes désirant profiter de ce plan comptable peuvent volontiers s'adresser à Giuseppina Munafo.
- Les formulaires de Reporting de l'OFAS ne sont toujours pas disponibles : il nous faut encore faire preuve de patience.
- Le reste des formulaires internes est en cours de réalisation. Les liens ne pourront être établis qu'au moment où nous posséderons les formulaires définitifs de l'OFAS.
- Conseil national : les postulats formulés par Christian Lohr et Christine Bulliard-Marbach concernant la formation professionnelle des jeunes handicapé-e-s ont été adoptés.
- Conseil des Etats : le postulat de Pascale Bruderer relatif au thème de l'intégration sur le marché du travail des personnes en situation de handicap a été transmis.
- Charte : un groupe de travail interassociatif s'est questionné sur l'existence d'antennes et de centres de conseil compétents dans le domaine de la prévention des abus sexuels pour les personnes handicapées en Suisse ? A cet effet, la haute école spécialisée bernoise a réalisé un sondage en ligne auprès de 181 organisations dans toutes les régions linguistiques : par exemple, auprès des centres cantonaux de médiation et d'arbitrage, de l'aide aux victimes, etc. Le résultat montre que la Suisse ne possède pas d'antenne ni de centre de conseils appropriés où les personnes en situation de handicap peuvent trouver de l'aide. Il est urgent d'agir. Afin de trouver des solutions, une journée est prévue en septembre avec les autorités et les expert-e-s concerné-e-s où la suite de la procédure sera discutée : [www.charta-praevention.ch](http://www.charta-praevention.ch)
- La brochure « Troubles psychiques chez les personnes polyhandicapées » a été remaniée et se trouve sur notre site Internet.
- Lancement de Saluttoi.ch avec succès. Cette plate-forme en ligne a été réalisée en collaboration avec la Fondation Roger Kessler. Il s'agit d'une plate-forme Internet pour les personnes handicapées moteur cérébral. Elle est continuellement développée et peut également être visitée sur le téléphone portable ou une tablette. Le site a également été présenté en ligne par « 20 minutes » ; Martin Staub remercie pour l'excellente présentation.

Comité central

Comme annoncé lors de la dernière Assemblée des délégué-e-s, Marin Staub démissionnera d'ici l'AD 2015. Cornelia Nater a également annoncé sa démission. Nous avons donc besoin d'une nouvelle présidente ou d'un nouveau président ainsi que de membres du Comité central désireux de s'engager. Les candidatures doivent lui être adressées d'ici fin août.

Il remercie tous les participant-e-s pour le travail fourni et adresse un merci tout particulier à Josiane Grandjean et Marcel Kaiser pour leur grand engagement concernant les sous-contrats de prestations. Le succès obtenu parle de lui-même. Le Comité central approuve le travail, les contrats et la méthode. Seul un sous-contrat n'est pas encore signé. Le dialogue est recherché.

---

## 6. Statuts de l'organisation faïtière

---

Un document de travail avec les statuts actuels et les nouveaux statuts a été envoyé. Martin Staub prie les participant-e-s d'étudier ce papier et de le préparer pour l'AD. Il cite brièvement les différents articles en rendant attentif aux modifications. (Au niveau de l'art. 25, un passage doit encore être supprimé).

Martin Staub appelle à faire parvenir les demandes de modifications ou d'adaptation jusqu'au 31 août au secrétariat central. L'objectif de cette adaptation est une clarification et simplification. Nous en avons besoin pour le registre du commerce, la version originale étant introuvable.

Les documents : idée directrice, politique d'entreprise et règlement d'entreprise ne sont pas encore adaptés.

- Bruno Perroud : dans l'art. 2, il y a trop de suppressions. L'orientation ne doit pas être formulée de manière trop étroite. Martin Staub remercie Bruno Perroud pour son indication. L'AD approuvera l'image directrice qui sera réalisée parallèlement aux statuts.
- Corinne Meyer aimerait savoir si les associations régionales ont encore la possibilité d'apporter des modifications ? Martin Staub remercie pour la bonne idée. Le secrétariat central fera parvenir un document Word aux associations régionales dans lequel ces dernières pourront marquer leurs propositions en couleur et renvoyer le document d'ici le 31 août 2015.

---

## 7. Rapports des associations régionales

---

Bruno Perroud explique pourquoi l'Association Cerebral Valais n'a pas encore signé le sous-contrat de prestations. Martin Staub fait remarquer que toutes les autres associations régionales ont signé le contrat et il suggère de discuter les points encore ouverts avec le nouveau directeur et Marcel Kaiser. La prochaine réunion des directeurs/trices aura lieu le 10 septembre 2015. Bruno Perroud regrette de ne pas pouvoir en discuter aujourd'hui.

Trudy Buchmüller : le 30 mai 2015 a eu lieu au « Hörsaal » de l'Hôpital cantonal de St-Gall, en collaboration avec d'autres organisations, une journée d'information et d'échange sur le thème des prestations des services de relève. L'Association Cerebral Suisse orientale s'est bien présentée. Les cadeaux promotionnels ont été très bien accueillis. La valeur de reconnaissance est très importante. Le 19 septembre aura lieu une table ronde sur le thème « L'autodétermination sexuelle pour les personnes en situation de handicap ». Des brochures d'informations seront envoyées.

Jeannette Frei informe que l'assemblée des délégué-e-s aura lieu le 3 juin. Marie-Therese Fasser a démissionné pour des raisons familiales. Pascale Egloff a été nommée nouvelle présidente. Elle n'a malheureusement pas pu être présente

---

aujourd'hui. L'Association Cerebral Zurich déplore l'annulation de la rencontre des directeurs/trices. Elle propose de réaliser cette rencontre avant le 10 septembre. Concernant le rapport annuel, elle formule la proposition suivante : les rencontres organisées par les associations régionales ne sont pas mentionnées dans le rapport annuel : elle prie donc de rapporter également les activités non financées par l'OFAS.

Monika Bucher, AR Schaffhouse, prie de ne pas annuler les rencontres des directeurs/trices à si brève échéance, une participation entraînant toujours des efforts organisationnels et des coûts.

Stefan Felder, AR Suisse centrale a une question concernant le point : « diminution des rencontres »? S'agit-il des jours ou des participant-e-s ? Eux comptent 242 participant-e-s. Dans leur région, cette prestation est très demandée. En outre, l'AR Suisse centrale offre également des après-midis de loisirs qui sont aussi très bien fréquentés. Cornelia Nater attire l'attention sur la charge administrative qu'entraînerait la mention des engagements non financés dans le rapport annuel.

---

## 8. Départ et adieu de Josiane Grandjean

---

Martin Staub : nous remercions Josiane Grandjean simplement et humblement pour tout. Elle a débuté au secrétariat central de manière simple et engagée en tant que directrice fin 2009. Elle apportait avec elle des connaissances approfondies, un style de conduite clair, une empathie attentionnée, une grande circonspection, un esprit analytique et de très bonnes idées. C'est grâce à elle que nous nous trouvons sur la bonne voie. Elle a toujours considéré l'acquis de manière critique et apporté des améliorations. Josiane Grandjean a réalisé une énorme prestation dans les négociations avec l'OFAS. Nous souhaitons que ce jour d'adieu soit heureux pour elle. L'œuvre professionnelle de sa vie peut être clôturée avec grand succès.

La lanterne qui lui a été remise doit éclairer le chemin. En outre, Martin Staub lui remet un bon pour le « Märchenhotel » à Braunwald ainsi qu'un grand crû accompagné d'un beau bouquet de fleurs.

Josiane Grandjean remercie pour ces nombreux cadeaux. Elle a passé de formidables années avec son « Equipe de rêve » et atteint de nombreux objectifs. Elle remercie Brigitte Jakob, Giuseppina Munafo, Susanne Schmucki et Edith Loosli ainsi que Marjiana Martic. Elle souhaite de belles années à Trix Huguenin au sein de l'Association Cerebral. Un merci est aussi adressé aux président-e-s. Elle a toujours été consciente du précieux temps investi par ces derniers/nières pour atteindre les objectifs importants. Se sont eux/elles qui préparent et mettent en forme l'Association Cerebral au sein des régions pour affronter l'avenir. Sans eux/elles l'Association Cerebral ne serait pas si forte. Elle a également apprécié de travailler avec le Comité central avec qui elle a aussi atteint de nombreux objectifs. Elle l'en remercie. Le 1<sup>er</sup> juin, elle a remis les clés à Konrad Stokar et a pu profiter de ces dernières semaines pour une bonne introduction du nouveau directeur. Avec Konrad Stokar, l'Association Cerebral Suisse a acquis un homme compétent. Josiane se trouve à quelques pas de la retraite, n'a pas d'expérience à ce sujet mais se réjouit. Elle souhaite à toutes et à tous le meilleur pour l'avenir, une bonne santé et beaucoup de chance.

---

## 9. Divers

---

La prochaine Conférence des président-e-s aura lieu le 11 juin 2016 à Olten.

---

Monika Bucher informe qu'elle a démissionné et que Gerd Strober ne peut malheureusement pas être présent aujourd'hui. Il fait demander si d'autres associations régionales ont de l'expérience en matière d'investissement dans des projets globaux.

Martin Staub : peut-être que Monika Weber a des connaissances à ce sujet vu qu'en ce moment, le projet « habitat alternatif » est actuel à St-Gall.

Laurent Junier aimerait ouvrir les perspectives au-delà des frontières. Il existe un site Internet « Akademie für Kinder » (académie pour enfants). Un meeting a eu lieu à Copenhague où plusieurs organisations suisses étaient représentées. Ce site peut informer sur des nouveautés et des tendances concernant les personnes handicapées moteur cérébral. Il existe aussi de nombreuses très bonnes vidéos.

Martin Staub remercie toutes et tous les participant-e-s pour leur présence. Il les invite à faire part de leurs idées et de leurs propositions et les convie au repas de midi.

---

#### 10. Exposé « Les personnes handicapées dans le monde de 2035 »

---

Michael Harr, président de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, présente l'étude réalisée par le GDI (Gottlieb Duttweiler Institut) sur les perspectives d'avenir des personnes en situation de handicap.

---



Martin Staub, président Comité central



Procès-verbal Beatrix Huguenin Brunner

Soleure, le 19 juin 2015